

**Covéa conclut un accord-cadre de coopération avec le groupe Exor pour la mise en place de partenariats dans le domaine de l'investissement et de la réassurance.**

Covéa annonce avoir conclu ce jour avec le groupe Exor un accord-cadre de coopération visant à saisir ensemble des opportunités d'investissement dans le cadre d'une économie en profonde mutation.

Dans le cadre du partenariat d'investissement, le groupe Covéa allouera un montant total de 750 millions d'euros sur la période 2021-2023 dédiés à des activités conjointes d'investissement avec le groupe Exor.

Par ailleurs, le groupe Covéa a conclu un accord de partenariat de réassurance avec Partner Re selon les termes duquel le groupe Covéa investira un montant total de 750 millions d'euros sur une période de cinq ans dans des véhicules d'investissement dédiés ayant pour actif sous-jacent les activités de réassurance du groupe Partner Re.

Covéa entend réaliser les premiers investissements dans le domaine de la réassurance dès à présent et s'agissant du volet investissement dès 2021.

### **A propos de Covéa**

Groupe d'assurance mutualiste français, Covéa est leader en dommages et responsabilité et protège un ménage sur trois grâce à ses 21 000 collaborateurs en France, engagés quotidiennement au service de plus de 11,5 millions d'assurés.

Fort de ses trois marques MAAF, MMA et GMF, Covéa est un acteur financier solide et dynamique : ses primes acquises en 2019 s'élèvent à 17,4 milliards d'euros et ses fonds propres sont de 16 milliards d'euros.

Le groupe Covéa est également présent à l'international, où il réalise 2,2 milliards d'euros de primes acquises.

### **Contact presse**

[presse@covea.fr](mailto:presse@covea.fr)

[guillemette.rolland@covea.fr](mailto:guillemette.rolland@covea.fr)



[covea.eu](http://covea.eu)